

Un joli geste à Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1932-1933)**

Heft 14-16

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au Capitole de Lausanne

Afin de commencer l'année 1932 dans la joie, le Capitole de Lausanne a eu l'heureuse idée de programmer *Le Roi du Cirage*, la dernière production du joyeux Bouboule, alias Georges Milton. Le soir du 1^{er} janvier, le metteur en scène, M. Pière Colombier, et la principale vedette féminine, Miss Florence Walton, nous honorèrent de leur présence. Avant la projection du film, M. Colombier, très applaudi, fit le petit discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,
Mes chers amis.

Invité par des camarades charmants et à peine débarqué dans votre ville, M. Brum m'apprend qu'il passera, le 1^{er} janvier, mon film *Le Roi du Cirage*, dans cette coquette salle du Capitole qui fut si hospitalière au *Roi des Resquilleurs*, l'an passé.

Je fus bercé, dans ma jeunesse, par un vieux dicton français : « Tout homme a deux pays, le sien... et... la France ». Eh bien, pour moi, je n'ai que faire de cette vieille formule ; mon cœur seul parle aujourd'hui : J'ai deux pays : la France, et puis la Suisse !

Le studio n'est pas tout ce que vous croyez — et les photographies délicieuses, dites de travail, où l'on voit sourires de vedettes et rire des metteurs en scène entre deux prises de vues, sont un peu... préparées.

On y travaille beaucoup, à toute heure, et quand, par hasard, je puis m'en évader, c'est avec une joie folle que je prends la route de Lausanne et, en douze heures, je suis chez vous.

En été, j'y trouve un paysage rieur et charmant, un lac ravissant ; en hiver, le cadre grandiose et magnifique de vos montagnes, que je contempiais encore ce matin des pentes de Villars, neige immaculée sous un ciel d'Afrique.

Je ne vous parlerai pas du *Roi du Cirage*. J'ai confiance dans votre indulgence, dans votre bonne camaraderie, dans cet esprit d'humour vaudois que j'apprécie tant, pour accueillir avec un franc sourire les boutades de Bouboule, notre interprète. Ces éclats de rire au début de 32 seront, pour vous et pour moi un heureux présage pour cette nouvelle année.

« Mieux vaut rire que de larmes s'essuyer ! » disait Beaumarchais. Me donnerez-vous, ce soir, cette folle satisfaction ?

La joie fait peur et, en dehors du studio, je m'émeus facilement.

Heureusement que la charmante interprète du film, Miss Florence Walton, a bien voulu m'accompagner ce soir parmi vous. Sa beauté, sa grâce, son talent, seront des auxiliaires sérieux du succès.

Assez de mots, place à l'écran.

Merci au nom de M. Emile Natan, mon directeur et mon ami, merci à M. Brum, merci à Mme et M. Baumgartner de m'a-

voir fourni cette émouvante occasion de vous connaître mieux encore.

Merci à vous tous d'être venus si nombreux, merci à la Suisse de son accueil toujours si fraternel et si affectueux. »

* * *

Et l'on fit fête à ce remarquable *Roi du Cirage*, un prodigieux succès de rire, où Bouboule retrouve ses fidèles admirateurs. Ce fut une bien belle soirée, tout à fait réussie.



(Eos-Films, Bâle.)

Le „Chant du Marin“ au Modern

Au Nouvel-An, les Lausannois furent particulièrement gâtés par les cinémas. Au Modern, entre autres, M. Lozeron projetait *Le Chant du Marin*, une belle production Osso, avec Préjan et Jim Gérald.

Le vendredi soir, un des excellents interprètes, notre compatriote, M. Jim Gérald, en chair et en os, présenta ce film à grosses recettes assurées et, en un discours plein d'humour, conta les difficultés des prises de vues. Inutile de dire que la salle archi-comble lui fit un accueil enthousiaste.

Et, geste qui l'honore, M. Jim Gérald vendit, pendant l'entr'acte, sa photographie et recueillit ainsi la jolie somme de 155 fr., qui fut entièrement versée aux chômeurs de Lausanne.

Les écoles au cinéma

Les directions des cinémas Capitole et Modern, à Lausanne, ont offert gracieusement aux élèves des écoles primaires lausannoises, à l'occasion de la fin de l'année, une séance cinématographique. Un modeste versement de 20 ct. par enfant a été demandé aux élèves ; ainsi a été réunie une somme de Fr. 949.35, qui a été répartie également entre les œuvres suivantes : Colonies de vacances, Cuisines scolaires et Vidy-Plage, par les soins de la direction des Ecoles. Celle-ci a remercié vivement la direction des deux cinémas de leur geste bienveillant.

Un joli geste à Genève

C'est celui du Cinéma Capitole, qui organisa, fin décembre, un spectacle en faveur des chômeurs, spectacle qui rapporta, net pour la caisse de chômage, 796 fr. 70.

Chacun y avait mis du sien : Jim Gérald, l'acteur réputé, qui avait fait le voyage de Paris à ses frais, présenta d'humoristique façon le remarquable film d'Osso, *Le Chant du Marin*, cela à titre gracieux.

MM. Martin, directeur du Capitole, et Armand Palivoda, directeur de l'Agence suisse des films Osso, fournirent la bande à leurs frais, ainsi que la salle, le service, etc., etc.

Bravo à tous les auteurs de ce beau geste qui prouve bien que les cinégraphistes ont du cœur.

Cinéma scolaire

A Berne s'est tenue, sous la présidence de M. Schrag, inspecteur des Ecoles secondaires, la dixième assemblée annuelle ordinaire du Cinéma scolaire et populaire suisse. Après l'expédition des affaires ordinaires — rapport et comptes annuels, budget, etc. — une vive discussion a eu lieu sur l'utilisation du film pour l'école et l'éducation populaire.

Le rapport annuel relève que le service de location a acheté 22 nouveaux films et en a pris 14 en exploitation. Au total 559 locations ont été conclues.

Le service des conférences a organisé au total 750 représentations scolaires et 650 représentations pour adultes, au cours desquelles les films « Simba », « Sven Hedin », « Tembi », « Roah-Roah », « Merveilles de la nature », ont été présentés, ainsi que des programmes spéciaux pour les élèves.

Le service de fabrication des films a fait preuve d'une très grande activité et a confectionné au total 27 nouveaux films, d'une longueur globale de 16.760 mètres.

Une invention sensationnelle

On annonce d'Hollywood que des essais en vue d'obtenir la représentation des films à la troisième dimension, méthode qui éliminerait l'écran, ont eu lieu depuis plusieurs jours et ont été un succès intégral.

Cette invention a été secrète et huit personnes seulement ont assisté aux essais. D'après les premières déclarations faites sur le procédé aux studios de l'« Universal », où tout un état-major d'électriciens travaille ce système, on pourrait ainsi projeter sur la scène les silhouettes des actrices et acteurs comme si elles avaient la substance de personnes vivantes. Bientôt, cette invention sera prête à entrer dans le domaine de l'exploitation commerciale.

L'impression de platitude que donnent les projections sur l'écran sera complètement abolie.

L'invention repose sur le filtrage de la lumière au travers d'un grand nombre de lentilles. Plus de 20 brevets ont été pris pour protéger les auteurs de cette invention.